

	<b>TARIF SOCIAL DE L'EAU</b>	 Loi Informatique & Libertés
Caisse RSI Nord Pas De calais	<b>Information aux « personnes concernées »</b>	Page 1 sur 2

<b>Finalité et fonctions principales du traitement</b> (cadre légal particulier s'il y a lieu)		
<p>Mise en place d'un échange de données en vue de faire bénéficier les assurés éligibles à un tarif social de l'eau.</p> <p>Afin de bénéficier d'un tarif social de l'eau, La caisses RSI du Nord Pas de Calais transmet des données à caractère personnel de ses assurés bénéficiaires de la CMU-C à la société Lyonnaise des eaux, qui assure par contrat d'affermage en vigueur depuis le 01/10/2005 le service public de l'eau potable pour le compte de la SMAERD (Syndicat Mixte pour l'Alimentation en eau de la région de Dunkerque).</p> <p>La sélection des assurés est réalisée par requêtage via l'applicatif SAS OCAPI (déclaration CNIL n°342521) et selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre prestataire santé</li> <li>- Bénéficiaires de la CMUC</li> <li>- Eligibles aux communes de la CPAM de Flandres</li> </ul>		
<b>Catégories de personnes concernées par le traitement</b>		
▶ assurés des la caisse RSI Nord Pas de Calais bénéficiaires de la CMUC et éligibles		
<b>Catégories de données à caractère personnel</b> (même codification que formulaire CNIL de Déclaration normale + autres au-delà de P)	<b>Catégories de destinataires des données, internes ou externes</b> (toutes catégories de données si : ▶ ..)	<b>Durée de conservation des données</b> (toutes catégories de données si : ▶ ..)
▶ A) Etat-civil, Identité, Données d'identification ▶ C) Vie professionnelle (code Ape) ▶ D) Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale,...)  _____ Données sensibles _____ Aucune	▶ Le personnel Santé et Cmu habilité des caisses régionales RSI (transmission via mail par fichier crypté) ▶ personnel habilité de la Lyonnaise des eaux (service statistiques et étude en charge, SMAERD 114 rue de l'Amiral de Ruyter BP 4-234 59378 Dunkerque Cedex 1, n° déclaration Cnil1579046 du 14-06-2012)	▶ 3 mois (liste des assurés concernés à détruire au-delà de 3 mois par la CRSI)
<b>Transferts de données hors RSI / Interconnexions, mises en relation avec d'autres traitements</b>		
▶ Transferts : NON ▶ Interconnexions : NON		

